

M. Simmons: Je vais le faire, et à mon rythme, pas à celui du député d'en face.

M. Gamble: Nous ne disposons pas de toute la journée.

M. Simmons: Bien sûr, on ne croirait pas qu'il y a des choses qui vont bien à écouter les orateurs de l'opposition qui ont parlé ce soir. Qu'est-ce qu'ils ont? Sont-ils masochistes? Quelle force les contraint à nous brosser ces tableaux de malheur et ces visions d'Apocalypse, chaque fois qu'ils ouvrent la bouche?

● (0140)

Qu'est-ce qui les pousse ce soir à choisir avec tant de malhonnêteté intellectuelle les faits qu'ils invoquent pour brosser ce tableau de malheur? Tout n'est pas si mal en point. Voici des choses qui vont bien. Tout d'abord, dans le premier trimestre de 1980, après deux trimestres consécutifs de baisse, la dépense nationale brute a augmenté d'environ 1/2 p. 100 en termes réels.

Une voix: Qu'est-ce que vous nous chantez là?

M. Simmons: Ils n'en parlent pas. Je cite un fait qui est de notoriété. En voilà un. Dès qu'ils entendent une bonne nouvelle, dès qu'ils voient que vous allez leur rétorquer quelque chose ils se montent, craignant de voir réduire à néant leur tableau de malheur. Il y a des problèmes, et ce que je dis en premier lieu c'est que la dépense nationale brute est en hausse dans le troisième trimestre. Ils ne veulent pas admettre des choses de ce genre, ils ne veulent pas admettre que la balance commerciale a accusé un excédent de 658 millions en octobre.

M. Kilgour: Faites-nous voir quelque chose qui va bien.

M. Simmons: Si le député voulait écouter, je pourrais lui dire des tas de choses. Et s'il voulait écouter, je ne serais pas obligé de crier pour me faire entendre.

Une voix: Donnez-nous de vraies bonnes nouvelles.

M. Simmons: Monsieur l'Orateur, j'ai hâte que le *Sun* de Vancouver imprime celle-ci. Le député n'est pas dans sa circonscription à enflammer les esprits avec la propagande haineuse dont je lui ai parlé plus tôt. Il est à la Chambre, ce soir; cela, c'est une bonne nouvelle. Les députés de l'opposition ne se sont pas donné la peine de mentionner les quelques faits dont j'ai parlé. J'invite les députés d'en face à lire le harsard. Ils verront exactement ce que j'ai dit. Si le député ne comprend pas ce que j'ai dit, je suis certain que mon bon ami, qui est assis juste devant lui, le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling), le lui expliquera. Les députés de l'opposition ne se donnent pas la peine de renseigner le public de ces choses ni d'un certain nombre de programmes gouvernementaux mis sur pied par l'administration libérale actuelle et celles du passé parce qu'elles se sont attaquées au problème dont nous, du gouvernement, et les députés de l'opposition se soucient. Le gouvernement a déjà instauré un bon nombre de programmes qui assurent une protection sensiblement accrue à ceux qui sont le plus dans le besoin. Par exemple, les allocations de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et les allocations au conjoint, toutes allocations qui sont automatiquement indexées au coût de la vie. Ce n'est pas le cas pour les allocations familiales. Les députés d'en face le savent mais ils ne se donnent pas la peine d'en parler. Ils n'arrêtent pas de demander ce qu'on fait pour les personnes qui ont des revenus modestes ou fixes. Personne à la Chambre n'ose prétendre

La situation économique

qu'on fait assez pour eux. Certes, dans ces conditions, on ne peut jamais faire suffisamment. Mais les faits montrent qu'on s'emploie à faire quelque chose pour aider ceux qui doivent faire face à la hausse constante du coût de la vie.

J'ai parlé de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti, des allocations de conjoint, des revenus familiaux, du crédit d'impôt pour enfant à charge qui sont tous indexés, des prestations d'assurance-chômage qui vont être relevées en 1981, des allocations des anciens combattants, des retraités du Régime de pension du Canada, autant de programmes qui sont indexés. Ce n'est qu'une courte liste de certains de ces programmes. Je pourrais parler de notre régime d'impôt sur le revenu qui est indexé sur le coût de la vie. Quand les députés d'en face lançaient des rumeurs, quand ils jouaient les Cassandre, en se servant d'un autre thème mais en étant tout aussi pessimistes, quand ils racontaient aux Canadiens que ces méchants Libéraux allaient désindexer l'impôt sur le revenu, mais quand ils ont vu que nous ne nous exécutions pas, s'est-il trouvé un député pour le signaler et nous en féliciter? Pas du tout: ils se sont soudainement mis sans grand succès à parler d'autre chose, mais ils avaient beau faire, ils ne pouvaient que faire les prophètes de malheur. Si l'impôt sur le revenu est indexé, c'est à cause d'un ancien gouvernement libéral. C'est cette indexation qui permet à certains Canadiens de faire face à la hausse du coût de la vie. Les six ou sept programmes que je viens d'énumérer fournissent ensemble environ 3 milliards de dollars de protection supplémentaire au cours de la seule année 1980 à tous les titulaires admissibles et ce, grâce précisément à l'indexation. C'est quelque chose, monsieur l'Orateur. Même l'analyste le plus malveillant de ces programmes gouvernementaux est obligé de reconnaître que si 3 milliards de dollars sont bien peu de chose, c'est certainement quelque chose. C'est peut-être peu de chose pour ceux qui sont les porte-parole habituels des multinationales et qui ont l'habitude de jongler avec de gros chiffres avec beaucoup de virgules et de zéros. Mais 3 milliards de dollars doivent sûrement faire du bien aux gens. Ils doivent sûrement se rendre compte que 3 milliards de plus cette année pour ceux qui sont admissibles au crédit d'impôt pour enfant à charge, à la pension de la sécurité de vieillesse, au supplément de revenu garanti, aux prestations du Régime de pensions du Canada et de l'assurance-chômage, aident à atténuer quelque peu les maux que nous examinons cette nuit.

Outre ces programmes, je me permettrai simplement de signaler qu'il existe beaucoup d'autres programmes gouvernementaux qui offrent une certaine protection contre l'inflation d'une façon moins directe mais tout aussi efficace. Je songe, par exemple, au Régime d'assistance publique du Canada. En vertu de ce régime, le gouvernement partage avec les gouvernements provinciaux la moitié du coût de certains services sociaux et de certaines allocations sociales. Donc, en vertu de ce programme, du fait même de la croissance des dépenses provinciales, dans la mesure où elles augmentent, le montant réel que notre gouvernement débourse pour payer sa part des dépenses augmente aussi. C'est ainsi que d'une façon indirecte des programmes comme le Régime d'assistance publique du Canada sont également indexés sur le coût de la vie.